



Paris, le 22 juillet 2021

Assemblée générale du 22 juillet 2021

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Rémy Cointreau s'est tenue le 22 juillet 2021 à Paris, sous la présidence de M. Marc Hériard Dubreuil.

Paiement du dividende en numéraire :

Cette assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 2020/21 et a fixé le montant du dividende à 1,85€ par action. Le dividende (intégralement versé en numéraire) sera détaché le 29 septembre 2021 et mis en paiement à compter du 1^{er} octobre 2021.

Gouvernance :

L'assemblée a approuvé le renouvellement, pour 3 ans, des mandats d'administrateurs indépendants de Mme. Guylaine Saucier et de M. Bruno Pavlovsky.

L'assemblée a également approuvé, pour une durée de 3 ans, les nominations de M. Marc Verspyck (administrateur indépendant), Mme Caroline Bois et M. Elie Hériard Dubreuil.

La nomination de Monsieur Marc Verspyck renforcera la présence au conseil d'administration de dirigeants dotés d'une expérience dans la finance.

Les nominations de Madame Caroline Bois et Monsieur Elie Hériard Dubreuil, au-delà de leurs contributions respectives en finances et ESG, s'inscrivent dans la transition générationnelle des membres de la famille Hériard Dubreuil au conseil d'administration.

Le conseil d'administration a nommé Mme Dominique Hériard Dubreuil en qualité de censeur à l'issue de l'assemblée.

Le conseil d'administration est désormais constitué de 12 membres et 3 censeurs. Son taux de féminisation et d'indépendance s'élève à 50%, en parfaite adéquation avec les recommandations AFEP-MEDEF.

Contact : Célia d'Everlange – +33 6 03 65 46 78